



## DÉLIBÉRATION DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS À L'USÉRAA

Monsieur le Président informe l'assemblée que le SIEG adhère à l'Association USÉRAA depuis le 05 novembre 2016 et qu'il est convenu de désigner deux membres à cette dernière.

Suite à l'Assemblée Générale du SIEG du 25 novembre 2017 instaurant le Président et le nouveau bureau syndical, il convient de procéder à la désignation de deux membres au sein de l'Association USÉRAA.

Il est proposé Monsieur Jean-Michel VARGAS et Monsieur Bernard VEISSIERE

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve la désignation de Monsieur Jean-Michel VARGAS et Monsieur Bernard VEISSIERE.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	.....	142
Nombre de délégués présents	.....	85
Nombre de pouvoirs	.....	6

Pour : 73

Blanc : 8

Nul : 2

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 12/12/2017 et de la publication le 12/12/2017.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 09 décembre 2017

Pour copie conforme

Le Président du SIEG

  
Bernard VEISSIERE

